

La lettre d'actualité européenne

Du mois de janvier

N° 01 - 07 février 2013

Réconciliation et division : le contraste de l'actualité européenne de janvier

Par Alain REGUILLON, secrétaire fédéral de l'UEF-France, directeur de publication « Carnet d'Europe »

Le mois de janvier a été marqué par deux événements : la commémoration de l'entente franco-allemande formalisée en 1963 par le traité de l'Élysée et l'intervention solitaire de la France au Mali, consacrant l'inexistence d'une défense et d'une diplomatie européenne.

Cette division de l'Union sur de grands sujets d'avenir est aussi illustrée par la vision décalée de David Cameron, le premier ministre britannique qui veut réformer l'Union de l'intérieur pour mieux la livrer au vieux rêve d'un espace de libre échange cher aux Britanniques depuis 1960.

C'est aussi cette fracture sur le cadre budgétaire 2014/2020 qui fera l'objet du Conseil européen des 7 et 8 février et dont je doute qu'il aboutisse à un compromis satisfaisant, si toutefois il y a compromis ce qui n'est pas certain.

Autre désaccord bien qu'une première étape ait abouti à une décision minimum : la supervision bancaire. Elle ne concernera que 200 banques au plus sur les 6 000 inscrites dans le projet de Michel Barnier.

Ce mois de janvier est aussi celui d'un changement de présidence du Conseil de l'Union qui sera assurée pendant six mois par l'Irlande après la discrète présidence de Chypre.

Tous les observateurs avisés appellent à une Union politique, mais ils se heurtent à des dirigeants atteints de surdité dès l'instant où l'amointrissement de leur pays –et donc le leur- est en cause.

Le discours du président de la République devant le Parlement européen ne m'a guère convaincu quant à la ligne européenne de la France, même si certaines réflexions vont dans le bon sens. Un numéro spécial de la lettre sera rédigé à la fin de la semaine pour analyser plus justement ce discours et le commenter en prenant en compte les réactions politiques et celles des journalistes.

Ce mois de janvier ne laisse pas présager une année 2013 marquée par de réels changements, d'autant que les élections en Allemagne n'ont lieu qu'au mois de septembre et que, jusque-là, Mme Merkel ne prendra pas d'initiative risquant de lui faire perdre des voix.

Pour commencer cette lettre, je résumerai quelques points d'actualité dans la rubrique « De tout un peu », points qui feront l'objet de développement dans les mois qui viennent.

Bonne lecture à toutes et à tous

Alain REGUILLON

Les propos tenus dans cette publication n'engagent que leurs auteurs



Union of European Federalists
Union des Fédéralistes Européens
Union der Europäischen Föderalisten



PRESSE FEDERALISTE

13, rue de l'Arbre-Sec – 69001 LYON

Diffusion : www.pressefederaliste.eu et www.uef.fr

ISSN : 2119-2847

De tout un peu

Espace : un robot européen sur mars

L'agence spatiale européenne l'a confirmé, la mission Exo Mars est en bonne voie. C'est en 2018 que « Rover » sera lancé pour rechercher des traces de vie sur cette planète. Plus petit, mais complémentaire du robot américain « Curiosity », il sera équipé de huit instruments scientifiques dont une foreuse qui lui permettra d'effectuer des prélèvements jusqu'à 2 m de profondeur.

C'est la société franco-italienne Thales Alenia Space (TAS) qui sera maître d'œuvre industriel de cette mission décidée il y a sept ans à Berlin.

Sollicités pour être partenaires de cette aventure, les Américains ont d'abord dit oui puis se sont rétractés n'ayant pas le pilotage de cette action. Ce sont donc les Russes qui seront partenaires de l'Union européenne, un accord ayant été signé le 19 novembre dernier avec l'agence spatiale Roskosmos.

Une première mission s'envolera en 2016 pour étudier l'atmosphère de Mars et la faisabilité des phases d'entrée dans l'atmosphère, de descente et d'atterrissage. Ces mesures devraient aussi servir à préparer une future exploration humaine de Mars. Le robot sera lui lancé en 2018 pour une exploration qui devrait durer un an au moins.

900 millions d'euros sont d'ores et déjà mobilisés sur un total de 1,2 milliards, coût estimé à ce jour pour cette opération.

Il est difficile de mesurer les retombées d'une telle mission, si ce n'est de placer l'Europe en capacité de développer des technologies de pointes et de s'affirmer, au-delà de ses lanceurs Ariane, comme un partenaire incontournable dans l'exploration spatiale, avec tout ce que cela comporte comme enjeux pour son indépendance en moyens de communications et de surveillance satellitaire.

Un permis de conduire européen

Adoptée le 19 janvier, cette mesure instaure une même catégorie de permis sur tout le territoire de l'Union. Cela signifie que les mêmes conditions d'attribution seront appliquées tant pour l'âge que pour la formation.

Pour la conduite de poids lourds de catégorie C et CE l'âge d'obtention du permis est portée de 18 à 21 ans. Pour les catégories D et DE, à 24 ans au lieu de 21. Une dérogation est cependant introduite pour les formations longues de type CAP et BAC et pour les formations courtes de type FIMO.

Le nouveau permis aura la taille d'une carte de crédit et devra être renouvelé tous les quinze ans.

Supervision bancaire...au rabais

C'est à partir du 1^{er} mars 2014 que 200 banques environ seront placées sous la surveillance d'un Conseil de supervision composé des 17 superviseurs nationaux, de 4 membres de la Banque centrale européenne, d'un président et d'un vice-président.

L'Allemagne a fait pression pour que seules les banques qui ont un actif de plus de 30 milliards d'euros soient concernées. Échappent ainsi à ce contrôle les banques secondaires, dont celles des länder allemands très liées au pouvoir politique et les caisses d'épargne... élections obligent !

La France a tout de même obtenu que la Banque centrale européenne puisse prendre la main sur une des ces banques si elle le jugeait nécessaire.

La supervision bancaire doit éviter de nouvelles crises en Europe par un contrôle en amont. Elle permettra aussi de recapitaliser les banques via le Mécanisme européen de stabilité (MES), sans passer par l'État et donc sans augmenter son endettement et solliciter ses contribuables.

Un centre européen pour la lutte contre la cybercriminalité

L'Union européenne vient de se doter d'un centre commun pour mettre à mal ce fléau dont les profits sont estimés à quelque 750 milliards d'euros dans le monde.

Ce centre est installé à La Haye aux Pays-Bas, dans les locaux d'Europol. 7 millions d'euros sont dégagés pour la première année de fonctionnement et quatre cibles sont priorisées : le vol de données, les arnaques en ligne, la chasse aux réseaux pédophiles, les attaques visant les opérations bancaires en ligne et les institutions financières. Dans le monde, le nombre de victimes quotidiennes de la criminalité sur la toile est estimé à 1 million.

Cette agence n'a pas vocation à conduire des enquêtes à la place de la police. Elle a vocation à mettre son expertise à son service et à coordonner les informations au niveau européen. L'agence ne fera pas non plus la chasse au téléchargement illégal, ceci n'entrant pas dans son champ de compétences.

Quarante experts vont travailler dans cette agence qui coordonnera aussi ses efforts en lien avec les Etats-Unis d'Amérique, un accord venant d'être signé à ce sujet entre l'Union européenne et les USA.

En complément de cet outil, la Commission européenne devrait proposer une législation appropriée pour accompagner cette lutte et renforcer la préservation des données personnelles des citoyens.

Marseille, capitale européenne de la culture

Marseille-Provence 2013 est lancé. 90 villes et 13 groupements sont concernés par cette année de festivités qui devraient changer sérieusement la physionomie de la ville et de son agglomération. 600 millions d'euros ont été investis dans de grands projets architecturaux qui ont pris du retard mais devraient être tous achevés en mai ou juin. Parmi ceux-ci, citons le Fonds régional

d'art contemporain, le palais Longchamp, la Villa méditerranée, le nouveau Musée d'histoire, le Musée des arts décoratifs et le Musée des civilisations Europe Méditerranée.

500 expositions, concerts, spectacles divers devraient attirer 10 millions de visiteurs durant cette année.

Ce peut être une chance pour cette ville de changer son image, pour peu qu'elle sache aussi gérer l'après 2013, comme l'ont si bien réussi Liverpool, Bilbao ou encore Lille.

L'Italie vote les 24 et 25 février.

Le président sortant du Conseil, Mario Monti, s'est lancé en politique, mais sa stature n'a pas suffi à rassembler les centristes de gauche et de droite pour une conquête unitaire de la majorité à la Chambre des députés et au Sénat.

Et pourtant ! Il faudra bien que toutes ces formations, assez proches quant aux actions qu'elles entendent engagées, s'associent si elles ne veulent pas voir revenir Silvio Berlusconi, l'illusionniste qui semble à nouveau séduire une partie non négligeable de l'électorat italien.

Le rapprochement entre Pierluigi Bersani chef de file de la gauche donné vainqueur à la chambre des députés, mais pas au Sénat et Mario Monti, chef de file d'une coalition de petits partis disparates allant des centristes-catholiques aux libéraux-laïcs, pourrait s'opérer avant le scrutin, même si chacun conduit sa propre liste.

Cette élection est suivie avec attention par les partenaires de l'Italie au sein de l'Union, mais aussi par les Américains et les marchés financiers, tous ne souhaitant pas un retour du « Cavaliere ».

Nous consacrerons un temps important d'analyse à ces élections début mars et de leurs conséquences pour l'Union européenne en accueillant le professeur Jacques Fayette, grand connaisseur de la vie politique et économique italienne.

Il y a 50 ans, le traité de l'Élysée !

Beaucoup de propos ont été tenus sur cette commémoration du 22 janvier avec le déplacement du gouvernement et du parlement français à Berlin. Aussi, je ne reviendrai pas sur ce moment fort des commémorations qui continuent à être célébrées de part et d'autre du Rhin.

Je voudrais seulement rappeler que ce traité n'est qu'une étape supplémentaire dans le processus de réconciliation engagé dès 1950 à travers la Déclaration Schuman. Je pourrais aussi faire remonter cette volonté à la guerre elle-même lorsque les mouvements de résistance ont souligné l'importance de la réconciliation et de l'organisation des États belligérants au sein d'une organisation européenne.

Ce qui m'importe de souligner, c'est que la réconciliation n'aurait jamais été possible sans l'engagement des communes dès 1951 avec la création du Conseil des communes d'Europe (aujourd'hui Conseil des communes et régions d'Europe) et « l'invention », par son délégué général, Jean Bareth, du jumelage. C'est cet engagement qui a suscité ce vaste mouvement d'échanges et de rencontres qui est à l'origine de la réussite de la réconciliation. Car sans les citoyens, sans une compréhension mutuelle qui est loin de gommer les disparités mais les enrichit, il est vain de vouloir construire une Union sur la seule base d'accords entre les États. Avec plus de 6 300 jumelages de communes, dont près de 2 300 franco-allemands, il est aisé de mesurer le changement que cela a produit sur les mentalités, les idées reçues, les suspensions.

La plus grande réussite du traité de l'Élysée, c'est la création de l'office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ) qui, mobilisant des moyens financiers non négligeables, a accéléré les serments de jumelages et le rythme des échanges entre Allemands et Français.

Le mérite est aussi d'avoir engagé les dirigeants des deux pays à se rencontrer et à se concerter pour rapprocher les points de vue et contribuer à organiser les Communautés européennes naissantes. Les divergences demeurent cependant tant les différences culturelles, l'histoire et la géographie sont ancrées. Et c'est sans doute sur la base de ces différences que, lorsqu'un accord est scellé entre ces deux pays, il permet de franchir de nouvelles étapes, notamment dans le domaine de la construction européenne.

Certains pensent qu'il faut un nouveau traité entre nos deux pays. Je l'ai moi-même envisagé. Après réflexion, je pense que cela n'est pas utile. Il suffit de mettre vraiment en œuvre ce que contient l'actuel en le plaçant résolument dans une perspective européenne. Il ne faut donc pas le réécrire, mais le réorienter. Il faut vraiment travailler dans les domaines stratégiques que contient ce traité, mais en les étendant à l'Union ou, pour le moins, aux pays qui le voudront : défense, diplomatie, énergie, transports, communication.

Il faut probablement aussi y enlever ce que le Bundestag avait ajouté en préambule : « Une association étroite avec les États-Unis d'Amérique » et « l'unification européenne en y associant la Grande-Bretagne ». La coopération avec les USA doit se substituer à l'association, quant au Royaume-Uni, c'est à lui de choisir s'il veut être dans l'Union avec une perspective de plus grande intégration ou en sortir s'il ne veut pas se plier aux règles communes. Il n'appartient pas à l'Union de changer de cap si ce n'est pour favoriser l'Union politique, donc l'émergence d'un État fédéral européen.

David Cameron trace les contours de la place de son pays dans l'Union !

En lisant le discours prononcé le 23 janvier par le premier ministre britannique devant la Chambre des communes, je suis à la fois agacé et séduit.

Agacé par l'affirmation que la Grande-Bretagne n'adoptera pas la monnaie unique et qu'une union toujours plus étroite entre les Européens n'est pas le choix des Britanniques. Ce pays a pourtant signé le traité d'adhésion en 1972, lequel comportait déjà cet objectif, ainsi que les suivants en 1992, 1997, 2000 et 2007 qui contenaient encore cette affirmation.

Cela signifie que dès le départ, nous le savions mais cela est aujourd'hui clairement énoncé, le Royaume-Uni n'avait pas l'intention de se plier aux exigences des traités !

Séduit car M Cameron souligne certaines rigidités dans le fonctionnement de l'Union en demandant qu'elles soient corrigées pour favoriser la compétitivité vis-à-vis du reste du monde et la création d'emplois. Séduit aussi parce qu'il reconnaît la nécessité de préserver l'euro qu'il ne remet pas en question et le droit aux pays qui l'ont adopté d'aller vers une union politique qu'impose, Selon lui, la détention d'une monnaie commune.

Certes, il y a des changements à opérer et nous l'avons souvent dit avec Alain Malégarie. Il faut créer une industrie européenne, adopter une politique énergétique commune, aller vers une diplomatie et une défense commune et tant d'autres domaines pouvant placer l'Europe en capacité de se maintenir au rang des premières puissances économiques, mais aussi politiques du monde.

M Cameron ne dément pas cette obligation ; Il en refuse les règles communes. Il veut que le pouvoir reste au parlements nationaux et non à des institutions européennes. Curieusement, pour un pays qui a inventé le parlementarisme, le premier ministre ne

cite, ni n'évoque à aucun moment le rôle du Parlement européen.

Son objectif est la finalisation du marché unique ; la libéralisation totale des échanges avec le reste du monde ; l'accueil de nouveaux pays ; la libéralisation du marché du travail.

Il reconnaît cependant que faire partie de l'Union confère à son pays, lorsqu'il s'exprime sur la scène internationale, un poids plus grand que s'il était hors de l'Union.

Il est donc partisan de l'union, à condition que celle-ci ne se mêle pas des affaires intérieures du pays et que la réglementation européenne ne s'impose pas de manière systématique dans des domaines touchant à l'environnement ou à la législation du temps de travail pour prendre deux exemples évoqués dans le discours.

Il faudrait rappeler à M Cameron, mais aussi à d'autres dirigeants, dont les nôtres en France, qu'une directive n'est qu'une loi cadre. Si elle fixe les objectifs à atteindre elle laisse à chacun le soin d'en définir les modalités afin de tenir compte des particularités nationales et locales ! Et si au fil du temps ces directives se sont faites plus rigides, c'est pour pallier à l'abandon des gouvernements qui préfèrent des textes aboutis afin de mieux dégager leur responsabilité politique en accusant « Bruxelles » en cas de contestation. Le courage n'a pas souvent été l'apanage de nos dirigeants !

A propos des directives, dans un pays comme la France, il faudrait donner une part du pouvoir législatif aux Régions et aux villes-métropoles pour les mettre en œuvre tant il y a de différences sur nos territoires. Une fois encore ce qui importe c'est l'objectif. Le fait de mieux cibler en fonction des impératifs locaux serait aussi plus compréhensible par nos concitoyens.

M Cameron veut réformer l'Union ce que veulent beaucoup d'autres pays aussi et il a la sagesse de dire que c'est de l'intérieur qu'il faut le faire et non en se marginalisant

par un retrait trop rapide qui isolerait le pays. Il reconnaît aussi que la Grande-Bretagne ne peut se couper du continent si elle veut continuer à peser dans le monde.

Paradoxe, les Britanniques refusent d'étendre les pouvoirs des institutions européennes à la défense et à la diplomatie mais ils œuvrent sérieusement pour l'apparition d'une politique étrangère commune, en témoigne leur implication dans les dossiers du Service européen d'action extérieure. D'ailleurs, la présence britannique pour la mise en œuvre d'une telle politique est un atout considérant son histoire et les relations diplomatiques qu'elle a tissées de par le monde ; c'est un atout aussi si l'on se réfère à son armée qui est l'une des plus puissantes du continent. En matière de défense, les points de vue les plus proches sont ceux de la France et du Royaume-Uni.

Après la lecture de ce discours, je pense que M Cameron mesure bien les risques que prendrait la Grande-Bretagne si elle quittait l'Union. Mais, dans un même temps, il est contraint par les divisions du son parti où une forte minorité est très opposée à l'union européenne et entend bien en sortir quelles qu'en soient les conséquences.

Hors la vision libre échangiste privilégiant le marché à toute forme d'intégration, c'est bien de politique interne qu'il s'agit. M Cameron gagne du temps en repoussant l'organisation d'un référendum après les prochaines élections législatives en espérant bien les gagner pour rester premier ministre.

Alors, pour cela, il n'hésite pas à perturber le fonctionnement de l'Union en refusant des perspectives financières adaptées aux objectifs qu'il a adopté au sein du Conseil européen de juin 2010 : Europe 2020, sans d'ailleurs remettre en cause la réduction de sa contribution au budget de l'Union !

Par ses propos, il perturbe aussi les marchés qui s'interrogent sur les réformes que pourraient obtenir les Britanniques et ils divisent ses partenaires qui n'ont vraiment

pas besoin de ça pour montrer leurs divergences sur les réformes à engager.

L'issue peuvent être les élections de 2014, mais M Cameron n'en dit mot, soulignant par-là que seul compte pour lui les accords entre Etats alors qu'aux Britanniques il dit : « *C'est vous qui allez décider* ».

Curieuse façon de concevoir la démocratie !

Devant tant de désinvolture, il n'est d'autres voix que celles des urnes donnant à choisir clairement entre le « Marché » et la « puissance politique », c'est-à-dire entre une Union intergouvernementale dont le poids économique ne suffira pas à maintenir le rang de ses pays membres dans les grandes décisions internationales ou une fédération européenne comptant au rang des puissances continentales.

La présidence irlandaise

C'est la 7^{ème} pour ce pays depuis son adhésion il y a 40 ans. Comme pour les précédentes, et ce sera vrai pour les suivantes, il ne faut pas s'attendre à des miracles d'une telle présidence, le pouvoir étant désormais transféré au président du Conseil européen. Il n'en demeure pas moins que sur le plan législatif, le Conseil de l'Union est le véritable acteur. La présidence de cette instance a donc davantage un rôle de coordinateur voire d'aiguillon pour faire avancer tel ou tel dossier.

Et ce ne sont pas les dossiers sensibles qui manquent : Cadre financier pluriannuel et actes législatifs qui en découlent, réforme de la PAC, accords commerciaux avec le Canada, les USA, le Japon, politique commune d'asile où encore renforcement du marché unique, notamment en économie numérique, l'Irlande accueillant de nombreuses entreprises du web.

Cette coïncidence entre priorité nationale et européenne, l'Irlande la mettra à profit aussi pour tenter de faire alléger sa dette envers l'Union qui, avec 122 % du PIB et 7, 5% de déficit, pèse pour 40% sur ses comptes publics.

La France s'engage au Mali, l'Union européenne pas.

Depuis plus d'un an la situation du Mali était observée avec inquiétude par la communauté internationale. Plusieurs débats ont eu lieu au Conseil de sécurité des Nations-Unis qui, le 20 décembre, décidait le déploiement d'une force internationale de 3 000 hommes, majoritairement composée de soldats africains.

Ce plan était échafaudé par Paris depuis le mois de septembre pour une opération civile et militaire devant apporter un soutien aux autorités maliennes.

L'union européenne quant à elle devait constituer une mission de formation de l'armée malienne.

Cette double préparation a été rendue caduc par l'offensive des djihadistes le 10 janvier et l'intervention de la France dès le vendredi 11. Cette intervention avait pour but de soutenir l'armée malienne face à l'offensive des troupes d'al-Quaïda et de permettre aux autorités maliennes de recouvrer l'intégralité de leur territoire tout en combattant les groupes terroristes qui détenaient le nord du pays et s'avançaient dangereusement vers la capitale.

Dans la nuit qui a précédé l'engagement des troupes françaises, le ministre de la défense, Jean-Yves Le Drian, a pris contact avec ses homologues américain, britannique et allemand afin de leur faire part des décisions prises par le président de la République et solliciter leur soutien. Tous ont assuré la France de leur appui logistique, l'Allemagne restant la plus en retrait considérant qu'une intervention militaire ne réglerait rien et que la solution était politique.

Face à l'urgence, Mme Merkel devait cependant convenir quelques jours plus tard de la nécessité d'une telle décision : *« L'Allemagne considère que la situation dans la région fait partie de sa propre situation sécuritaire, car bien entendu le terrorisme au Mali n'est pas seulement une menace pour l'Afrique, mais aussi pour l'Europe. »*

Malgré ce discours, l'Allemagne n'enverra pas de soldat alors que la Grande-Bretagne se dit prête à le faire si nécessaire.

Une fois de plus, sur des questions de défense, les Européens ne sont pas à l'unisson et ne jugent toujours pas prioritaire une politique étrangère et de sécurité commune. Les Américains eux voient bien l'intérêt de l'Europe à adopter une telle politique commune. En visite en France le lundi 4 février, le vice-président américain, Jo Biden, s'est déclaré très favorable à la défense européenne : *« une Europe forte et capable est profondément dans l'intérêt de l'Amérique et dans l'intérêt du monde »* déclara-t-il devant le président Hollande.

L'Europe mobilisera tout de même 4 bataillons de 650 hommes dont près de 500 militaires et 170 instructeurs pour constituer cette mission européenne de formation de l'armée malienne. Elle devrait être opérationnelle dès le 15 mars sur la base de Koulikoro. 15 pays seront contributeurs. Le plus impliqué sera la France qui fournira 200 personnes dont 20 officiers et 50 formateurs, le reste du contingent assurant la protection de la mission que les autres pays n'ont pas voulu assurer.

L'Allemagne, le Royaume-Uni et l'Espagne mobiliseront chacun 40 personnes, la Pologne 20 et les autres pays quelques officiers. L'aide sera aussi logistique et médicale. Le coût de cette mission qui durera quinze mois est estimé à 13 300 000 euros.

Le chemin sera encore long pour réaliser cette politique étrangère et de sécurité commune inscrite dans les traités depuis...1992 !

**Convention des fédéralistes européens
Le samedi 16 mars à Lyon**

Organisée par l'Union des fédéralistes européens, cette Convention mobilisera de nombreux parlementaires venant d'Allemagne, d'Autriche, de Suisse, d'Italie et de Grande-Bretagne. De nombreuses associations européennes et françaises se sont associées à cette initiative : le Mouvement européen international, les Jeunes européens fédéraliste-Europe, le forum permanent de la société civile et bien sur les sections nationales de l'UEF-Europe, la liste n'est pas exhaustive.

Une table ronde offrira le témoignage de parlementaires vivant dans des pays fédéraux qui nous diront concrètement comment se prennent les décisions sur des questions intéressant directement les citoyens ; une deuxième abordera les questions sociales et examinera l'éventualité d'un Pacte social européen. Elle évoquera aussi une initiative citoyenne dont nos amis italiens sont à l'origine pour un grand plan de développement durable et pour l'emploi ; enfin, une troisième table ronde abordera des questions plus politiques sur le devenir de l'Union dans la perspective des élections européennes de 2013 et tentera de répondre à la question : « faut-il une avant-garde et laquelle pour une Europe fédérale ? ».

Pour plus de renseignements vous pouvez vous rendre sur le site de l'UEF-France : www.uef.fr ou retourner le coupon joint à :

UEF-France
13, rue de l'Arbre-sec
69001 Lyon



Nom

Prénom

Adresse postale

Adresse courriel

Souhaite recevoir le programme de la Convention des fédéralistes européens ainsi que les conditions de participation

(Date et signature)